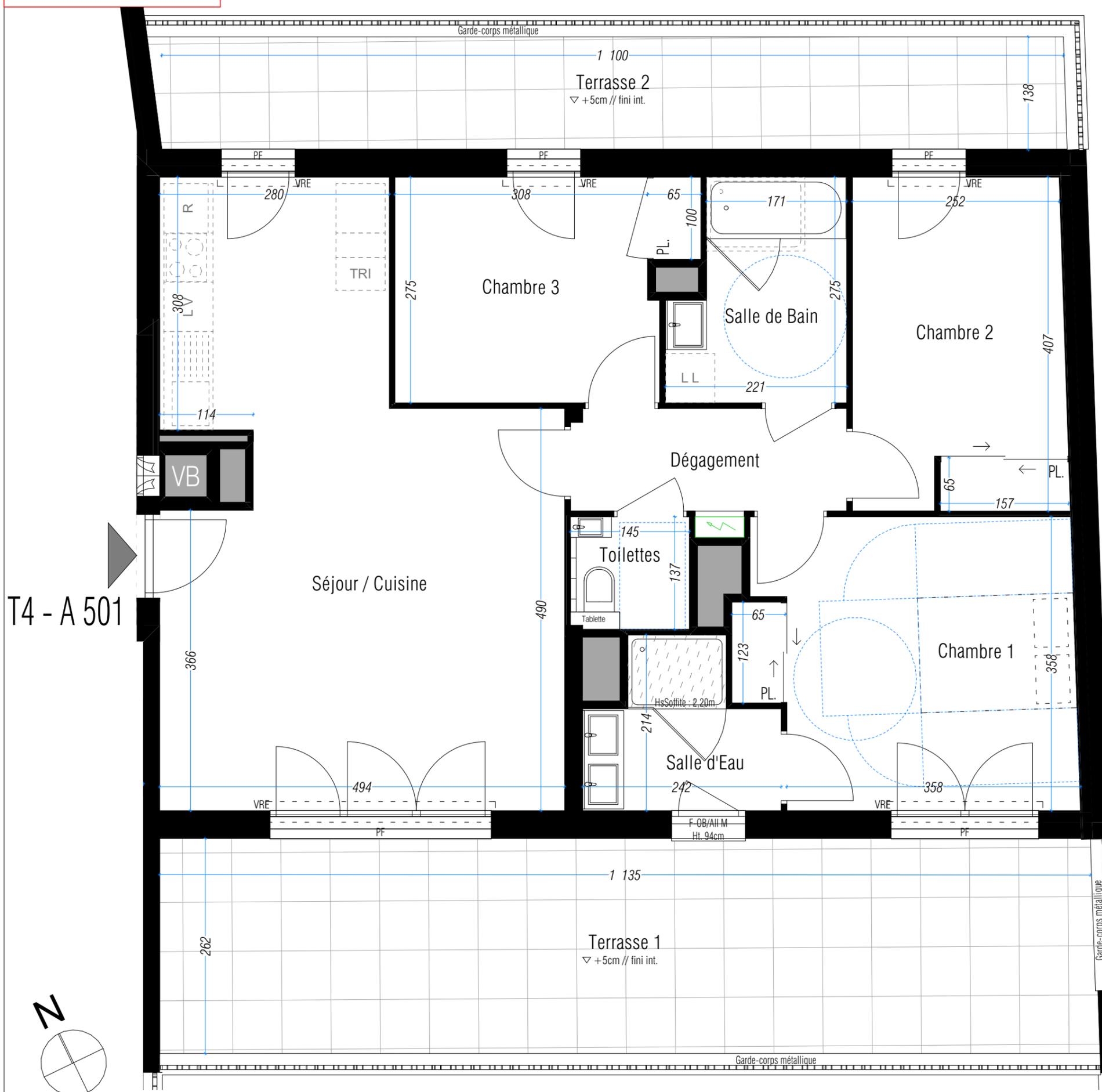
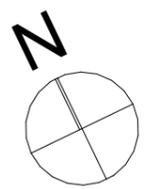


PROVISOIRE



T4 - A 501



- F Fenêtre
- All V - M Allège vitrée - Allège maçonnée
- F-OB Fenêtre oscillo-battant
- PF Porte-fenêtre
- VR Volet roulant
- VRE Volet roulant électrique
- CD Cloison démontable
- HsP Hauteur sous plafond
- HsFP Hauteur sous faux-plafond
- HsSoffite Hauteur sous soffite
- HsPoutre Hauteur sous retombée de poutre
- Tableau électrique
- Faux-plafond / Soffite
- Coffre bas carrelé

GRUPE

PYTHAGORE

43 logements
25, rue Sophie Michel
35700 RENNES

MAITRE D'OUVRAGE

SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE

1, rue Geneviève de Gaulle Anthoinez
35208 RENNES CEDEX 2
Tél. : 02 99 86 13 86
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

ARCHITECTE

SELARL d'ARCHITECTURE
CLENET BROSSET BNR

14H rue du Pâlis Tabelin
35708 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 22 20 30
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr



| NIVEAU | LOGEMENT | LOT | TYPE |
|--------|----------|-----|------|
| R+5 | A 501 | 83 | T4 |

| Superficiers du logement | |
|--------------------------|----------------------------|
| Séjour / Cuisine | 30,98 |
| Dégagement | 4,19 |
| Chambre 2 | 10,49 |
| Chambre 1 | 13,87 |
| Chambre 3 | 9,31 |
| Salle de Bain | 5,33 |
| Salle d'Eau | 4,08 |
| Toilettes | 1,98 |
| Total Habitable | 80,23 m² |

| Superficie des annexes | |
|------------------------|----------------------------|
| Terrasse 1 | 29,94 |
| Terrasse 2 | 15,29 |
| Total Annexes | 45,23 m² |

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plâtriers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.